

Délibération n° 2026-09-10-006

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 10 septembre 2026

Objet : COMPOSITION DE
LA COMMISSION
CONSULTATIVE MIXTE
PARITAIRE DES
TERRITOIRES A ÉNERGIE
POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

Rapporteur : Laurent
COUDUN

Secrétaire de séance :
Monsieur Bruno
GENTEUIL

Date de convocation :
2 septembre 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 141

Présents : 95

Pouvoir : 6

Votants : 101

Pour : 95

Contre : 3 – (CHANSARD
Gérard, COMBES Didier,
LACQUIT Véronique)

Abstention : 2 –

(CERRAJERO Julien,
MALINAUD Hugues)

Ne prend pas part au

vote : 1 – (GRENET Daniel)

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Studio 120, sous la présidence de M. COUDUN, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

COUDUN Laurent, ROUX Francis, BONNET Grégory, SAUX Marion, ABELARD Nathalie, CALCHERA Éric, NIAY Edwige, MORIN Sébastien, FRITEYRE Lilian, GENTEUIL Bruno, AMADIEU Jocelyn, ARCHENY Danièle, BARILLET Christophe, BARRASSON Bernard, CHANSARD Gérard, CROZET Elisabeth, DESCOLLONGES Maxim, DUGAT Jacques, DURAND Jean-Paul, DURIN Sylvain, GIRAL Thomas, GIRARD Jean-Baptiste, GUILLAUME Stéphane, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LEROY Anthony, NEDELLEC Jean-Yves, PINTE Emmanuel, ROSSIGNOL Dominique, BEAL Sandrine, BERGAMI Gilles, BODINAT Louis-Emmanuel, BOUCHEIX Patrick, BOUCHET Hervé, BOUET-BARICAULT Thomas, BOURDOULEIX Roger, BROCHARD Claude, BRUN Éric, BUSSUIÈRE Claire, CARETTE Johan, CARRIAS Marc, CERRAJERO Julien, CHAMALET Jérôme, CHAUFFAUT Marie, CLIGNAC Jean-Louis, COMBES Didier, COSTE Catherine, COUTADEUR Patricia, DELAGE Moïse, DONNAT Nicolas, DUBOISSET Étienne, FERNANDES Afonso, GRASSET Lydia, GRENET Daniel, GUITTARD Antoine, KERGUEN Kévin, LACIPIÈRE Stéphanie, LACQUIT Véronique, LAPORTE Cécile, LAZEWSKI René, LOPEZ Bruno, LOPEZ Argimiro, MALATERRE Laurent, MALINAUD Hugues, MANRESA Jean-Luc, MARTEL Daniel, MARTIN Isidro, MEDARD François, MERCADIER Michel, MILLET Arnaud, MONGHEAL Jean-Luc, PELLETEY Jean-Marc, PENY Mathieu, PICARD Loïc, PONTRUCHER Bruno, POYET Frédéric, RAY Raïssa, REBEYRE Sabine, ROYET Céline, SAUVAGE Philippe, SAVY Philippe, SERVIER Pascal, THABEAU Didier, THOMAS

Freddy, TOURLONIAS Vincent, VATIN Thierry, VOISIN Thierry,
ZABARDI Diane

Suppléants ayant pouvoir :

AFONSO Chloé, CAILLOUX Luc, CORDELETTE Claire, DUVAL
Christine, LAFORGE Maxime, LANGLAIS Cédric, PAGES Robert,
SABLE Mathias

Pouvoirs :

ALVAREZ David donne procuration à BOUET-BARICAULT
Thomas, CANALES Marion donne procuration à BARRASSON
Bernard, FLEURY Alexandre donne procuration à AMADIEU
Jocelyn, LARDANS Jacques donne procuration à BROCHARD
Claude, POUMEROL Christel donne procuration à GUITTARD
Antoine, THOMAS Florence donne procuration à KERGUEN
Kévin

Secrétaire de séance : M. GENTEUIL

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE PARITAIRE DES TERRITOIRES A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Le Président rappelle que les dispositions de *l'article 198 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015* relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoit la création par les syndicats intercommunaux et mixtes d'énergies, d'une commission Consultative chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissements et de faciliter l'échange de données.

Elle est obligatoire pour l'exercice de nos compétences optionnelles.

Il convient de désigner 14 délégués TE63 pour siéger au sein de cette commission.

Le Président propose :

- Laurent COUDUN
- Anthony LEROY
- Emmanuel PINTE
- Bertrand DE GUERINES
- Jacques DUGAT

Le Président demande s'il y a des candidatures :

- Céline BOYER
- Diane ZABARDI
- Thomas GIRAL
- Claude BROCHARD
- Christophe BARILLET

- Edwige NIAY
- Francis ROUX
- Grégory BONNET
- Sébastien MORIN

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, valide la liste ci-dessus

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Monsieur Laurent COUDUN



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. EN...', written over a horizontal line.